



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 06 FEVRIER 2015

N° 2015-02-20

Objet : Opération « infusettes » Année 2015 Dossier « Bien-être en Baronnies Provençales »

Le Président expose :

L'opération dite « infusettes » initiée depuis plusieurs années par la Maison des Plantes de Buis-les-Baronnies vise à valoriser la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales des Baronnies Provençales et, fédérer les acteurs du tourisme autour de démarches communes.

Cette opération conduite en collaboration avec les Offices de Tourisme et hébergeurs du territoire s'inscrit dans la dynamique du réseau « Bien-être en Baronnies Provençales » coordonné par le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales où l'objectif est de créer une offre touristique liée aux plantes et bien-être sur le territoire.

A ce titre, des fontaines à eau chaude ont été installées dans plusieurs Offices de Tourisme pilotes des Baronnies Provençales pour inciter les visiteurs à la dégustation de ces tisanes fabriquées localement.

Afin de poursuivre et professionnaliser cette opération, la Maison des Plantes souhaite prolonger la location des fontaines à eau chaude arrivant à échéance en juin 2015 à septembre 2015 dans les Offices de Tourisme « relais du Parc naturel régional ».

A ce titre, elle sollicite le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales

- pour une prise en charge financière de ce supplément de coût de location en attendant l'installation de nouvelles fontaines envisagées dès 2016 ;
- et pour un accompagnement technique afin de mobiliser des crédits sur le renouvellement de cette opération en 2015 auprès des potentiels financeurs.

Les objectifs étant de positionner les Baronnies Provençales sur la thématique « bien-être et plantes » comme territoire de référence, renforcer le travail en réseau entre les différents acteurs agricoles et touristiques et, contribuer à la reconnaissance des produits locaux liés à cette thématique.

Compte-tenu de l'intérêt de cette opération répondant aux orientations de la Charte du Parc naturel régional, le Président et le Bureau proposent, au titre de l'opération « Bien être en Baronnies provençales 2015 » et dans l'attente de la nouvelle programmation Leader, de répondre favorablement à la sollicitation de partenariat proposée par l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD